

Feue la chaisière

Toute menue, penchée, elle trotta, pendant toute la messe, de mantille en chapeau, pour réclamer les 5 francs (anciens) pour « la chaise ».

Elle était la seule femme connue exerçant un « office » public dans l'Église. Il existait bien des petites mains pour fleurir et repasser. Il existait aussi des mouvements d'action catholique féminins, mais ils ne se voyaient pas. C'était il y a soixante ans. Avant le Concile. Depuis, des femmes animent les chants, proclament les lectures bibliques, distribuent la communion, font des annonces. Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg. Des femmes sont responsables de nombre d'équipes animatrices, théologiennes, biblistes, rédactrices en chef, et j'en passe !

Entre les deux époques, le monde a changé.

L'évolution du droit familial, l'éducation, maintenant mixte, la maîtrise de la conception ont bouleversé, pour le meilleur souvent, la condition féminine et donc masculine : incontestablement, le respect de la dignité de la femme a fait un progrès considérable.

L'Église elle aussi a changé : Jean XXIII avait pris conscience de ce mouvement qui s'amorçait à son époque, pressentait qu'il allait se développer et y voyait « *un signe des temps* » (cf. *Pacem in terris*, 41). Mais c'est le Concile qui a donné une véritable impulsion au changement.

Certes, il n'y eut que 28 femmes « auditrices » au Concile (sans droit à la parole, ni droit de voter, mais avec possibilité de travailler dans les commissions de préparation). Ce n'est pas par la participation des femmes que le Concile a brillé ; de plus, une rapide lecture des textes promulgués peut laisser sur sa faim.

Pourtant, son apport sur les femmes est fondateur sur trois points : la théologie de la création et celle du sacerdoce commun, son regard sur Marie.

Le Concile rappelle que l'homme a été créé à l'image de Dieu-relation. La relation homme-femme, sa fécondité potentielle née dans le don réciproque, la communion qu'elle peut procurer révèlent à l'homme et à la femme leur nature profonde et, donc, le chemin de leur bonheur. Ce point de départ place la réflexion sur le rapport homme-femme sous le signe de la réciprocité ou, pour parler plus bibliquement, sous le signe de l'Alliance.

Le Concile a voulu insister sur le baptême et le sacerdoce commun des baptisés. Il change ainsi le regard sur le rapport homme-femme. En effet, dans l'imaginaire collectif, l'ordination sacerdotale pouvait sembler être le couronnement de la vie chrétienne et, par là, signifier une certaine supériorité de l'homme sur la femme. Que le Concile place le sacerdoce commun avant le sacerdoce presbytéral rappelle que la première dignité dans l'Église est celle du

baptême, dignité qui est offerte aux hommes comme aux femmes : hommes et femmes reçoivent le don de l'Esprit-Saint et sont appelés à la sainteté.

Enfin, plus subtilement, ce que le Concile dit sur Marie invite à changer de regard sur le rapport homme-femme. Certes, le Concile voit dans Marie une mère et insiste sur cette maternité. On se souvient que Paul VI, à la fin du Concile, a proclamé Marie « *Mère de l'Église* ». Mais à y regarder de plus près, sa maternité, qui traverse, certes, son corps, est d'abord spirituelle : c'est l'obéissance à la Parole de Dieu qui lui donne sa véritable fécondité. Marie est donc un modèle pour l'homme comme pour la femme parce que sa virginité et sa maternité sont des signes de ce à quoi chacun doit parvenir dans son humanité : une totale disponibilité, à Dieu, qui implique une totale libération intérieure.

Le Concile a ébauché les conclusions qu'il convient de tirer de ces principes : prenant acte du mouvement sociétal vers l'égalité des droits, il plaide pour le refus de toute discrimination entre hommes et femmes (*Gaudium et spes*, 29. 2), et souhaite explicitement que la participation des femmes s'accroisse dans la vie de l'Église (*Apostolicam actuositatem*, 9).

Le plus grand propagateur de la pensée du Concile sur les femmes fut, sans aucun doute, le Pape Jean-Paul II ; sa pensée en ce domaine est pratiquement inconnue en France (si l'on ne veut qu'une seule référence: *Christifideles laici*, 49 à 52).

Depuis le Concile, les évolutions de la situation des femmes à l'extérieur de l'Église sont évidentes. Cependant, aujourd'hui encore, la majorité des enfants non scolarisés dans le monde sont des filles, la majorité des vieillards dans le dénuement sont des femmes.

Comment, dès lors, ne pas comprendre le cri des féministes ?

Comment ne pas reprendre le Concile, et chercher à l'appliquer réellement, en trouvant les modalités concrètes de la reconnaissance de ce que nous sommes fondamentalement (c'est-à-dire sexués), tout en inventant pour aujourd'hui ce que signifie l'égalité de dignité ? Comment signifier, dans la relation homme-femme, l'Alliance qui nous constitue ?

Il faut enterrer l'image de la chaisière.

† Michel Dubost
Evêque d'Evry – Corbeil-Essonnes
le 1^{er} mars 2013